

Transformations des pratiques collectives dans les systèmes pastoraux des Pyrénées centrales : caractéristiques et enjeux

par Gérard BALENT
et Annick GIBON

Les systèmes pastoraux des Pyrénées centrales se singularisent encore de nos jours par l'importance des phases collectives dans les activités d'élevage. "Ce caractère collectif de la vie pastorale est un des caractères fondamentaux de la géographie humaine des Pyrénées, il les oppose fortement à d'autres montagnes françaises" (Michel Chevalier, *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, 1956). Ce trait se retrouve marqué dans les pratiques d'estivage où il existe traditionnellement un troupeau collectif pour les bovins et un pour les ovins par commune. Il l'est également pendant la période hivernale où les troupeaux des différents éleveurs parcourent librement en se mélangeant les champs cultivés, les prés de fauche et les pâturages en propriété privée. Ces pratiques très anciennes ont façonné un paysage pastoral résultant de l'agrégation de centaines de minuscules parcelles, véritable mosaïque d'histoires culturelles différentes, qui, à une échelle plus grossière, produisent un zonage très marqué révélateur de règles très strictes dans l'organisation de la gestion des ressources pastorales.

Pourtant, à l'heure actuelle l'observation des paysages révèle sans ambiguïté le malaise de ces sociétés pastorales. Les boisements gagnent sur les pâturages collectifs. Les fougères, le brachypode ont envahi, depuis longtemps, les espaces aux marges des pâturages des fonds de vallée. Des friches même surgissent au milieu des prés de fauche. Pour maîtriser ces évolutions qui conduisent, à plus ou moins court terme, à la fermeture de paysages montagnards dont la valeur écologique et l'attrait touristique sont indéniables, de nombreuses aides affluent des organismes européens vers les agriculteurs. Pour orienter ces fonds vers des actions réellement efficaces en termes de maintien d'un environnement de qualité et d'un potentiel productif important, une bonne connaissance des bases biologiques du fonctionnement de ces systèmes pastoraux est évidemment nécessaire. La connaissance des bases collectives de l'organisation de la gestion de l'espace et de leur évolution récente l'est également.

LE POIDS DE LA SOCIÉTÉ PASTORALE SUR LE CHOIX DES MODES DE GESTION DE L'ESPACE

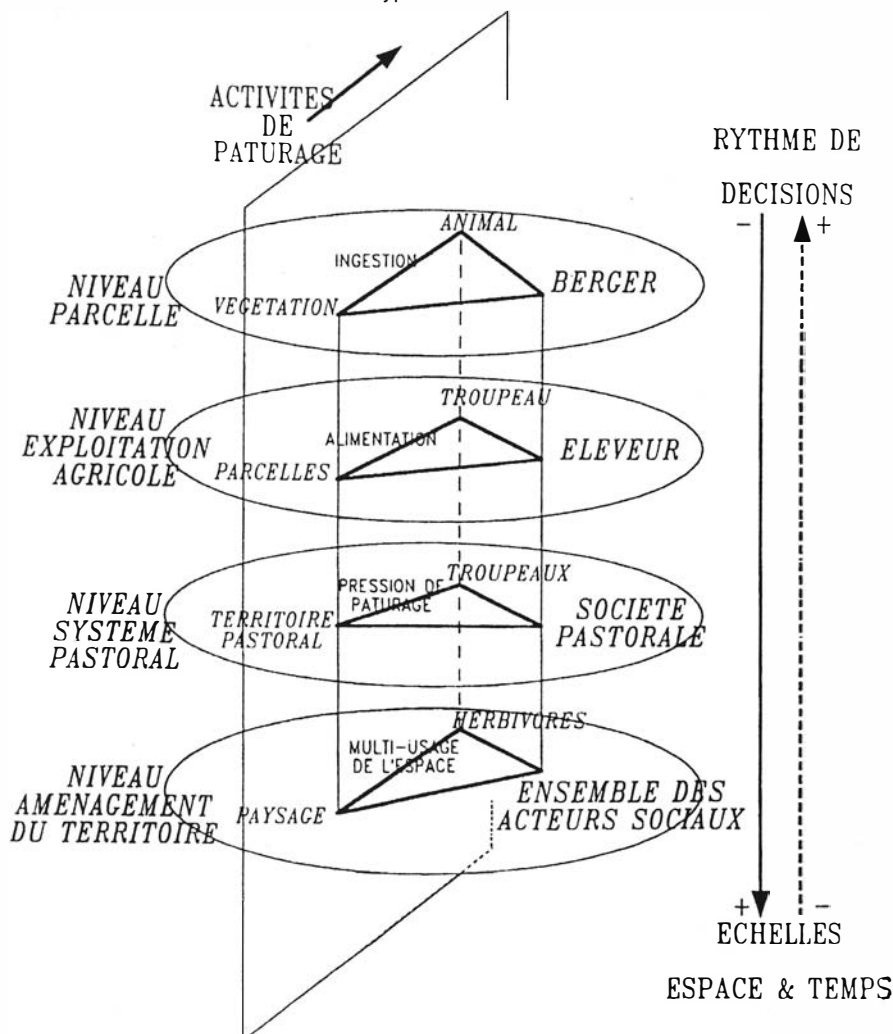
Les niveaux de pilotage dans le système pastoral

Fruit de l'histoire des relations entre une société et son milieu, les systèmes pastoraux sont des systèmes complexes. Ce n'est qu'en bâtissant un modèle général de représentation permettant de situer et de hiérarchiser les interrelations en jeu à l'intérieur de ces systèmes que l'on peut caractériser les forces et les faiblesses d'un type

local d'organisation pastorale. En analysant les rôles et les enjeux des différents acteurs sociaux des systèmes pastoraux dans des milieux très divers, comme par exemple les milieux pastoraux africains étudiés par de nombreux ethnologues et pastoralistes, nous avons proposé de distinguer dans le système pastoral trois niveaux principaux d'organisation des activités liées au pâturage (Figure 1), que l'on retrouve dans tous les types de société.

Berger-Animal-Herbe :

Le gardiennage constitue le premier niveau de pilotage des interactions herbe-animal.



La parcelle pâturée ou l'ensemble des parcelles pâturées au cours d'un circuit de pâturage journalier constituent le support territorial du système berger-animal-herbe. Selon ses objectifs, le berger oriente le pâturage des animaux vers une ingestion maximum, une utilisation différenciée des différents faciès de végétation. Il peut, par exemple, contrôler la répartition des prélèvements sur la surface pâturée de façon à limiter le développement des adventices et des mauvaises herbes des pâtures.

Éleveur-Troupeau-Sole pâturée :

Ce système englobe le précédent. Le pilotage de l'interface troupeau-sole pâturée est réalisé à l'intérieur du système d'élevage. En fonction de ses objectifs, quant à la production du troupeau, l'éleveur est conduit à mettre en œuvre des stratégies d'ajustement, à l'échelle de la campagne, entre les différentes sources d'alimentation qu'il utilise (pâturage, fourrages et concentrés) et les besoins du troupeau.

Société pastorale-Troupeaux-Territoire pastoral :

Les activités pastorales mises en œuvre par une société locale s'inscrivent dans une portion d'espace plus ou moins importante : le territoire, c'est-à-dire "la partie d'espace géographique sur laquelle un groupe d'individus exerce un contrôle suffisamment efficace pour lui permettre d'y imposer son pouvoir". L'étude de l'organisation territoriale des activités pastorales nous renseigne sur les interactions entre les trois pôles du système pastoral : la société, les troupeaux qu'elle possède et le territoire qu'elle utilise.

Dans la plupart des systèmes pastoraux, l'utilisation des ressources pastorales relève de pratiques collectives soumises à un contrôle communautaire plus ou moins strict. Le but essentiel est d'assurer le renouvellement des ressources et, par là même, la reproductibilité de la société. Dans les situations où l'espace est un facteur limitant, cas par exemple des montagnes européennes jusqu'à une période récente, l'objectif majeur du pilotage au niveau de la société pastorale est de préserver la reproductibilité des ressources, en jouant notamment sur la répartition des charges animales dans l'espace et dans le temps en fonction de l'état de la végétation.

Société englobante et espace multi-fonctions :

Dans nos sociétés occidentales modernes, il convient de distinguer un quatrième niveau : la gamme des acteurs intervenant sur un territoire s'est élargie bien au-delà des limites de la société locale qui y vit. De nouveaux pôles de décision sur la gestion des territoires pastoraux ont ainsi émergé. Relayés par des agents locaux, ils sont porteurs de préoccupations d'aménagement global du territoire dont les objectifs et les moyens d'action sont élaborés au niveau national ou international (CEE), et relèvent des finalités générales de nos sociétés occidentales (récréation, loisirs, préservation de l'environnement...).



Caractéristiques générales du système pastoral des Pyrénées centrales

L'élevage des Pyrénées centrales utilise trois grands types de surfaces au cours de l'année : l'été, de juin à octobre, les animaux (ovins et bovins) pâturent des surfaces d'altitude (1500 à 2800 mètres). En dehors de cette période, l'élevage repose sur l'utilisation de parcours proches des villages : pendant le printemps et l'automne mais aussi en hiver, en complément de distributions fourragères en bâtiments. Les pâturages utilisés en demi-saison et en hiver sont hétérogènes à plusieurs niveaux : altitude, pente, exposition, appropriation (collective ou privée), histoire culturelle (anciens champs, anciens prés, prés de fauche actuels, communaux), et aussi végétation.

Dans les vallées hautes (villages à 900-1200 mètres d'altitude), c'est au niveau de la commune que s'organisent le plus souvent l'utilisation et la gestion collective des pâturages. Les règles en sont fixées dans chaque communauté villageoise par les groupements pastoraux qui ont aujourd'hui pris le relais des conseils municipaux. On peut distinguer deux sous-ensembles dans ces systèmes pastoraux :

- l'utilisation de l'estive pendant la belle saison qui fait l'objet d'une réglementation et d'une organisation spécifique.
- l'utilisation en demi-saison et en hiver des pâturages de versant et de fond de vallée qui met en jeu d'autres pratiques réglementées par la vaine pâture ou des dispositions voisines.

L'organisation des systèmes pastoraux a connu de fortes transformations au cours du siècle écoulé. Elles concernent surtout les pâturages de vallée et elles ont conduit à une situation où, tout en étant encore très présentes, les pratiques collectives d'utilisation des pâturages ne sont plus en mesure d'assurer la cohérence d'ensemble du

système pastoral, comme nous l'avons montré avec Monique Barrue-Pastor, géographe à l'Université de Toulouse-le-Mirail.

LES GRANDS TRAITS DE L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME PASTORAL PYRÉNÉEN

Alors que les bases générales d'organisation des systèmes pastoraux pyrénéens avaient traversé l'Histoire, sans grands changements, le vingtième siècle a été le théâtre de profondes modifications dans ce domaine.

Les mutations de l'agriculture de montagne : spécialisation sur l'élevage et déprise agricole

Une première phase importante de transformation découle du passage d'une agriculture vivrière à une spécialisation sur l'élevage. Les terres labourées ont commencé à diminuer au début du siècle au profit des surfaces fauchées. La mise en place de systèmes d'élevage de bovins et d'ovins pour la viande s'est accompagnée de l'utilisation de nouvelles races plus exigeantes en nourriture. Les premiers champs abandonnés ont d'abord été remplacés par des prés de fauche.

Les années 1950 initient une seconde phase, liée à la modernisation de l'agriculture et la déprise agricole. Les prés de fauche ont alors commencé à diminuer de façon significative sous les effets combinés de la chute de nombre d'animaux et du développement de la mécanisation qui a entraîné l'abandon des parcelles trop pentues.

L'évolution conjointe des surfaces cultivées et fauchées s'est traduite par la marginalisation progressive d'une partie importante de la SAU. Sont ainsi apparues les "Zones Intermédiaires", espaces composés

Pâturage collectif ovins et bovins pendant l'hiver sur les prés de fauche. (Vallée d'Oô, Haute Garonne)

des anciens champs et prés de fauche abandonnés et désormais voués au seul pâturage des troupeaux (1). Les parcelles abandonnées en priorité ont été les plus pentues et/ou les plus éloignées du village. La pression d'utilisation s'est concentrée vers le fond de la vallée, sur les surfaces les plus planes et aux abords immédiats du village.

La baisse générale de la fertilité des surfaces pastorales

La fertilisation des surfaces de fond de vallée a toujours été liée à un mécanisme de transfert des éléments fertilisants des surfaces pâturées vers les surfaces cultivées. L'historien Féral parle "d'un élevage extensif d'herbivores enlevant sans cesse les éléments fertilisants des vacants (pâturages communaux) et des bois pour en gaver de leur fiants les rares terres labourables".

Au début du siècle, les exportations provenaient de vastes surfaces communales et avaient peu de conséquences sur l'évolution de leur fertilité. En contre partie, le nombre important d'animaux hivernés permettait d'apporter des quantités considérables de fumier sur les prés de fauche (20 t/ha/an) et sur les champs (40 t/ha/an). De plus la pratique du parcage nocturne des troupeaux ovins était courante et permettait de fertiliser les champs et les prés les moins accessibles.

Aujourd'hui, le glissement vers le fond de vallée de ce mécanisme de transfert est un élément essentiel de la modification de la gestion des éléments fertilisants. Les activités de pâturage, pendant la période de prohibition des prés de fauche, se concentrent maintenant sur les ZI (Zones Intermédiaires) et l'essentiel du transfert des fertilisants se fait donc entre les ZI et les prés de fauche. La disparition du parcage des ovins, la diminution du nombre d'animaux donc du fumier disponible ont modifié la fertilité des surfaces. L'ensemble de ces modifications fait qu'aujourd'hui, la fertilité décroît régulièrement sur l'ensemble des surfaces pastorales utilisées.

L'abandon de l'obligation de gardiennage

L'abandon de l'obligation de gardiennage sur les surfaces de fond de vallée a suivi de peu la disparition des bergers et des vachers communaux permanents, désormais recrutés pour la seule période d'estive. La diversification sociale des éleveurs, de leurs objectifs de production et de leurs

conduites de troupeaux, en est une des causes principales. Chaque éleveur développe sa propre stratégie en fonction de ses objectifs, selon qu'il tienne à conserver l'individualité de son troupeau ou qu'il recherche des associations avec d'autres ; selon qu'il en assure lui-même la surveillance, qu'il la confie à un berger ou un vacher, ou qu'il abandonne le gardiennage. Les animaux pâturent donc le plus souvent en liberté, sans aucune orientation de leur comportement.

Le choix individuel des modalités de pâturage et l'abandon du gardiennage, entraînent une mauvaise répartition des charges sur les pâturages.

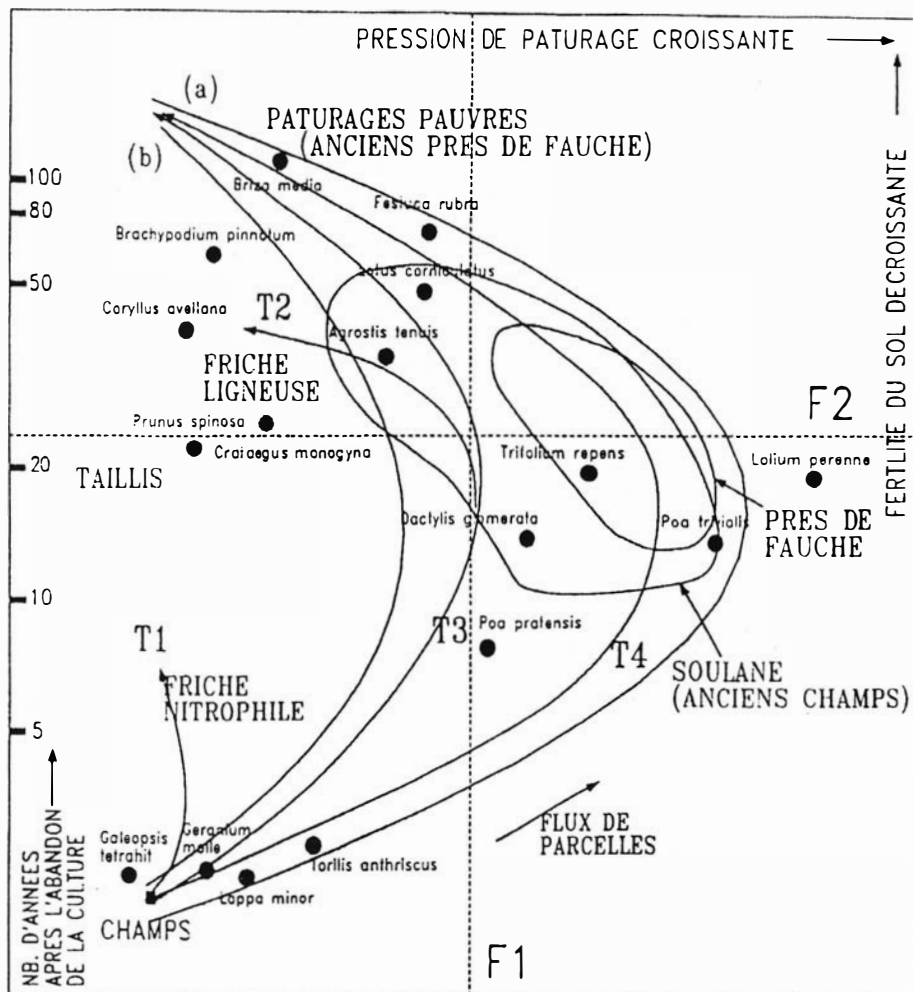
LA VAINNE PÂTURE HIVERNALE ET SON RÔLE SUR LA REPRODUCTIBILITÉ DES RESSOURCES PASTORALES

Ces pratiques collectives de pâturage d'hiver et de demi-saison sans contrôle du comportement des animaux jouent un rôle important sur l'évolution des ressources pastorales des vallées pyrénéennes au cours du dernier demi-siècle. Nous avons construit un modèle qui rend compte de cette évolution à partir de l'étude de la flore

des prairies d'une vallée des Pyrénées centrales, la vallée d'Oô dans la Haute-Garonne (Figure 2).

La dynamique globale d'évolution des surfaces pastorales de fond de vallée est assimilable à un flux permanent de parcelles qui évoluent d'un état initial "champs" (ou "prés de fauche", le raisonnement étant identique) à un état "pelouse". L'ensemble des parcelles se trouve situé entre deux courbes "enveloppes" (a) et (b). Les quelques parcelles situées à gauche de la courbe (a) correspondent à des formations végétales de transition entre les formations herbacées et les friches ligneuses. Quand un champ est abandonné, sa fertilité très élevée à ce moment ne peut que décroître. Tous les champs ont à peu près le même niveau de fertilité au moment de leur abandon, et sont représentés par le point A, qui correspond à une parcelle très fertile et non pâturée. En fonction de l'utilisation qui succède à cet abandon, la parcelle va suivre des trajectoires d'évolution différentes. Et c'est ici que les pratiques collectives de pâturage, pendant la période hivernale, jouent un rôle essentiel.

Dans un premier temps, si la parcelle abandonnée n'est pas pâturée, elle va rapidement devenir une friche rudérale (trajec-



(1) Les Zones intermédiaires occupent des superficies importantes : dans la vallée d'Oô par exemple, elles représentent plus d'une centaine d'hectares contre 70 hectares de prés de fauche.

toire T1). Ce cas est très peu fréquent sur la vallée étudiée en raison de la vaine pâture. En effet, si la parcelle est pâturée, les animaux par leur piétinement vont contribuer à la disparition progressive des espèces végétales de friche, et favoriser l'implantation de bonnes espèces de pâturage, l'appétence de la parcelle augmentant, la fréquentation des animaux aussi. La valeur pastorale de la parcelle va atteindre son maximum en même temps que la fréquentation des animaux. C'est ce qu'on observe sur les prés de fauche et la soulane, terroir d'anciens champs pâturés exposés au sud. Cette superposition de la meilleure végétation et de la pression de pâturage maximale est intéressante car, dans un contexte de déprise et d'abandon, elle révèle une certaine forme d'organisation dans l'utilisation et la valorisation collectives des stocks de fertilité accumulés dans les parcelles par le travail des générations antérieures.

Dans un second temps, la fréquentation importante de la parcelle entraîne une augmentation de l'exportation des éléments fertilisants par les animaux ; sa fertilité va décroître au point que les espèces végétales les plus exigeantes sur le plan nutritif vont disparaître. La valeur pastorale de la parcelle va donc diminuer ainsi que l'appétence de la végétation. Les animaux vont donc la délaisser pour fréquenter des parcelles abandonnées depuis moins longtemps, atteignant à leur tour leur optimum de la valeur pastorale. Ce scénario, qui est le plus répandu, correspond aux trajectoires d'évolution de type T3 ou T4 selon l'intensité de pression de pâturage qui suit l'abandon de la culture. Les parcelles finissent soit par se stabiliser et présenter une végétation de type pelouse peu productive, soit par évoluer vers une végétation de type taillis (T2) si elles sont situées à proximité d'une haie ou d'un bois.

Les pratiques collectives de pâturage imposent donc une même dynamique d'ensemble aux évolutions des surfaces pastorales de vallée. Il y a peu de phénomènes ponctuels d'enrichissement après l'abandon de la culture et de la fauche ; il existe par contre un phénomène général d'appauvrissement de la fertilité des sols conduisant à la marginalisation complète des zones les plus pauvres du territoire. Ces pratiques ont donc contribué à limiter l'hétérogénéisation des paysages malgré la myriade de parcelles qui le composent.

Pendant près d'un demi-siècle, le système a fonctionné principalement sur la consommation du capital de fertilité accumulé sur les zones intermédiaires. Ce mode de fonctionnement, permis par une déprise agricole importante, ne pourrait se perpétuer que s'il était sans cesse alimenté par l'abandon de nouvelles

parcelles. Ceci n'est plus possible aujourd'hui car il ne reste quasiment plus de champs cultivés, et l'abandon des prés de fauche s'est fortement ralenti. Il ne faut pas oublier que ce système conduit au repli progressif de l'activité pastorale sur des espaces de plus en plus restreints, laissant de vastes zones à l'abandon. Il est incompatible à terme avec le maintien de l'activité d'élevage, dont le déclin semble terminé, et il n'assure pas non plus l'entretien des paysages qui est demandé par le développement des activités de loisir et par l'émergence des préoccupations de préservation de l'Environnement.

CONCLUSIONS

Dans le système agro-pastoral ancien, la forte pression humaine sur le territoire exigeait un contrôle très strict du système pastoral à ses trois niveaux de gestion (berger, éleveur, société pastorale). Depuis le début du siècle, la mutation de l'agriculture d'autosubsistance vers l'élevage marchand et le mouvement de dépopulation ont entraîné une diminution progressive de cette pression. De nouveaux types de surfaces pastorales sont nés de ces changements, avec notamment la transformation des champs et d'une partie des prés de fauche en parcours. Parallèlement, la diversification sociale des éleveurs et de leurs projets individuels a engendré une diversité plus marquée des systèmes d'élevage et des objectifs de production.

Le système pastoral pyrénéen se caractérise aujourd'hui par la disparition presque complète de deux des trois niveaux traditionnels de contrôle définis précédemment sur les pâturages de vallée. L'unité de production individuelle est devenue le lieu prépondérant de prise de décisions concernant la gestion des pâturages. Les réglementations collectives facilitant l'utilisation du territoire demeurent (vaine pâture en particulier), mais les mesures d'accompagnement assurant son entretien (troupeau collectif gardé, utilisation raisonnée des quartiers de pâturage) ont disparu. Il n'y a donc plus de projet commun par rapport à la gestion à long terme de l'espace pastoral.

Malgré l'importance du pâturage de vallée dans l'alimentation des troupeaux, de nombreux éleveurs ne se sentent pas concernés par la fertilisation ni l'entretien des ressources pastorales. L'affaiblissement de la cohésion sociale des projets agricoles rend par ailleurs difficile leur prise en charge collective. Jusqu'à une période récente, la diminution des effectifs animaux a accompagné la baisse générale de la fertilité des sols, autorisant ainsi un repli progressif de l'activité pastorale vers les fonds de vallée sans contrainte majeure pour les troupeaux restants. Ce

phénomène arrive aujourd'hui à son terme, notamment avec la stabilisation des effectifs consécutive au ralentissement de la déprise.

Pour assurer la reproductibilité des ressources de versant et de fond de vallée, devenue cruciale pour l'avenir du système pastoral tout comme pour assurer l'entretien des paysages sur le long terme, il faut aujourd'hui imaginer de nouvelles formes de contrôle de l'interface herbe-animal et troupeaux-territoire pastoral.

La persistance des pratiques pastorales collectives sur les terres de vallée est durement ressentie par certains éleveurs comme un obstacle à la maîtrise technique de leur élevage. Cependant elle a eu et a encore un rôle positif important. Si elle ne permet pas à elle seule une gestion raisonnée de la reproductibilité à long terme des ressources, elle contribue à freiner la déstructuration des paysages et à conserver une certaine organisation de l'espace en grandes unités de niveaux de potentialités pastorales homogènes. Cela représente une chance pour ces vallées, et offre une base possible d'appui à la société locale pour réorganiser le nécessaire contrôle à long terme de l'espace qu'elle utilise. Dans cet espace devenu trop vaste pour les troupeaux restants, un zonage du territoire est nécessaire pour préserver les surfaces pastorales intéressantes pour l'élevage, le reste du territoire pouvant alors être affecté à d'autres usages. Les nouvelles réglementations européennes en faveur de l'environnement peuvent aider cette réorganisation du territoire pastoral et favoriser la mise en place des nécessaires mesures de contrôle des dynamiques écologiques.

**Gérard BALENT
Annick GIBON**

**I.N.R.A. S.A.D. Toulouse
31326 Castanet-tolosan**

POUR EN SAVOIR PLUS :

BALENT G. (1987). Enrichissement des surfaces pastorales en zone de montagne humide. Les Pyrénées centrales. In "Conséquences écologiques de la déprise agricole et des changements d'affectation des terres", séminaire de Florac, EGPN, Ministère de l'Environnement : 165-180.

BALENT G. (1987). Structure, fonctionnement et évolution d'un système pastoral. Le pâturage vu comme un facteur écologique piloté dans les Pyrénées centrales. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Rennes 1, 146 pages + annexes.

BALENT G., BARRUE-PASTOR M. (1986). Pratiques pastorales et stratégies foncières dans le processus de déprise de l'élevage montagnard en vallée d'Oô (Pyrénées centrales). Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, 57 (3) : 403-447.

GIBON A. (1981). Pratiques d'éleveurs et résultats d'élevages dans les Pyrénées centrales. Thèse Docteur-Ingénieur, INA Paris-Grignon, 106 pages.